

**Approche non stabilisée par vent arrière,  
atterrissage à côté de la piste, collision avec des obstacles**

<sup>(1)</sup>Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

|  |  |
|--|--|
| <b>Aéronef</b>   | Avion Cessna 425 immatriculé N239JP                      |
| <b>Date et heure</b>   | 8 avril 2015 vers 10 h 40 <sup>(1)</sup>                 |
| <b>Exploitant</b>  | Privé  |
| <b>Lieu</b>  | Aérodrome de Saint-Barthélémy (977),<br>piste 28 revêtue |
| <b>Nature du vol</b>   | Aviation générale  |
| <b>Personnes à bord</b>  | Pilote, un passager                                      |
| <b>Conséquences et dommages</b>  | Avion endommagé  |
| <i>Note : les informations suivantes sont issues des témoignages du pilote et d'un témoin au sol. La validité de ces informations n'est pas assurée.</i> |  |

## 1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote décolle de l'aérodrome de Pointe-à-Pitre (971) à destination de celui de Saint-Barthélemy afin de participer à une réunion. Lors de l'approche finale en virage à gauche, il dépasse l'axe de piste et se retrouve désaxé à droite. Il parvient à revenir sur l'axe mais le toucher des roues du train principal a lieu à gauche du seuil de piste dans la bande dégagée. L'avion heurte plusieurs balises puis revient sur la piste.

Le pilote indique qu'il a entendu sur la fréquence, avant son intégration dans le circuit, un avion évoluant sur la piste 28. Il ajoute qu'il a mal interprété la direction et la force du vent.

Les conditions enregistrées à 10 h 40 à proximité de l'aérodrome étaient les suivantes :

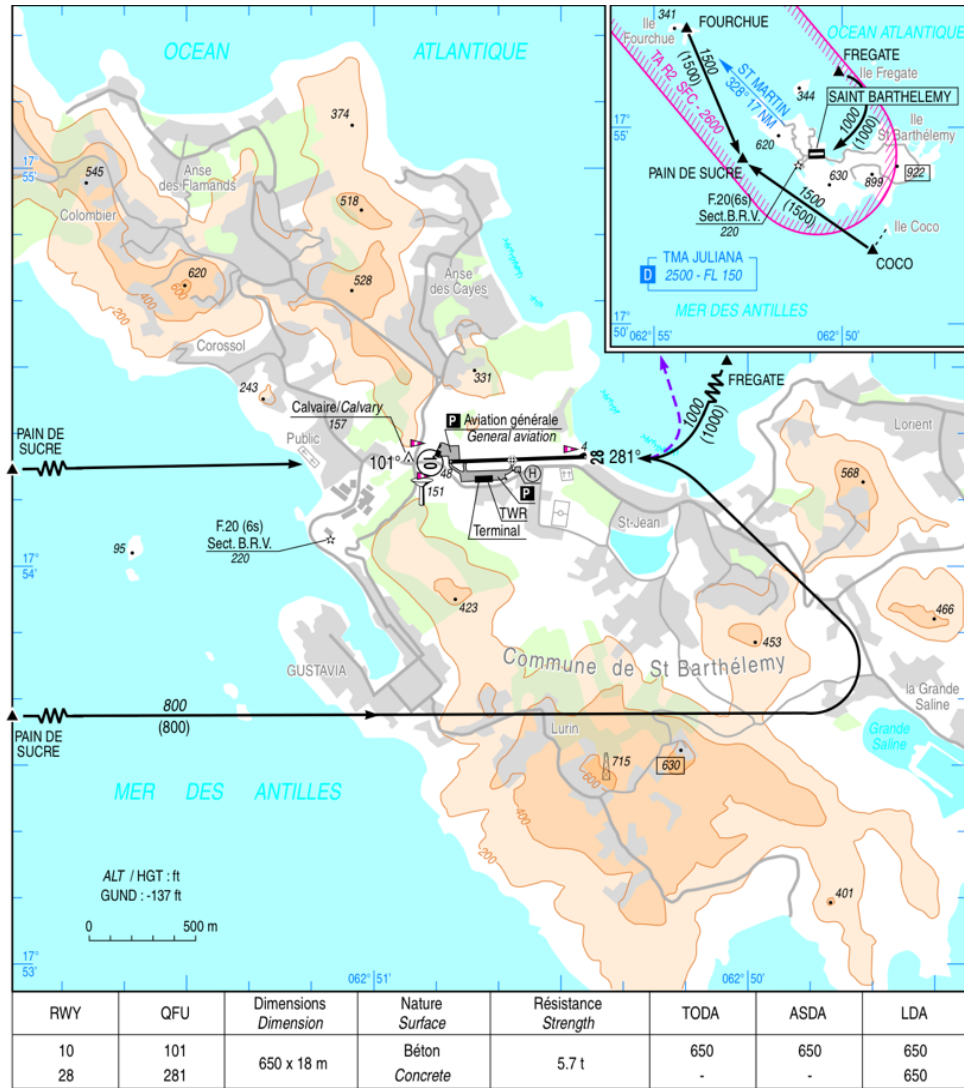
- vent 070° / 14 kt rafales à 25 kt ;
- CAVOK ;
- température 27°C.

Un témoin confirme avoir vu l'avion désaxé à droite de la piste avant l'atterrissage. Il l'a ensuite vu atterrir dans l'herbe à gauche de la piste, heurter des panneaux de signalisation, puis revenir sur la piste.

Le pilote est titulaire d'une licence CPL, des qualifications FI et CRI. Il totalise plus de 7 800 heures de vol dont 800 sur type.

## 2 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

L'accident est dû à une interprétation erronée des paramètres d'atterrissage, puis à la décision d'atterrir en piste 28 alors que l'avion n'était pas stabilisé avec une composante de vent arrière importante.



Extrait de la carte VAC de Saint-Barthélemy